

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 AVRIL 2014

Le vingt-cinq avril deux mil quatorze, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Danielle POIRSON, Maire.

Etaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Michel GONCALVES, Catherine GSCHWIND, Christine LE FOLL, Michel PERRIN, Patricia PIGEON, Jean-Luc TANGRE, Joël TOURTE, Conseillers municipaux.

Absente excusée : Aurélie CLERIN-FAGET, qui avait donné pouvoir à Patricia PIGEON.

Ordre du jour :

Délégations

Indemnités

Représentations dans les commissions internes et intercommunales

Questions diverses.

Christine LE FOLL est nommée secrétaire de séance.

DELEGATIONS

❖ DELEGATIONS AU MAIRE

Les Conseil municipal, à l'unanimité, attribue au maire la totalité des délégations figurant à l'article L2122-23 du CGCT.

❖ DELEGATIONS DU MAIRE AUX ADJOINTS

Danielle POIRSON informe le Conseil que les deux adjoints Francis POISSON et Alain LEGRAND ont reçu de sa part, sous sa responsabilité et sous sa surveillance, une délégation de fonction par arrêté municipal.

INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

Le Conseil municipal, à l'unanimité (Madame POIRSON et Messieurs POISSON et LEGRAND n'ayant pas pris part au vote), décide d'allouer à compter du 23 mars 2014, le montant mensuel des indemnités de fonction du maire et des deux adjoints prévu par le CGCT.

COMPOSITION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Madame POIRSON rappelle, qu'aucune décision importante n'est prise sans l'accord du Conseil Municipal.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions.

Chaque commission fait un compte rendu des dossiers qu'elle a en charge au moment des réunions de travail afin de préparer la réunion du Conseil Municipal.

Celui-ci a lieu généralement le **4^{ème} vendredi des mois impairs** sauf urgence. Les Tigéens y sont les bienvenus.

Un procès-verbal et un compte rendu sommaire sont établis pour chaque conseil municipal. Le procès verbal est inscrit dans un registre, le compte-rendu sommaire, moins rébarbatif, figure sur le site municipal et est distribué aux personnes qui ne sont pas connectées à INTERNET.

Une séance de conseil municipal ne peut être interrompue par le public. Après la clôture du conseil, les personnes présentes dans le public peuvent poser des questions. Le compte rendu du conseil suivant annexe les réponses à ces questions.

Les commissions municipales sont ouvertes à tous les conseillers, elles concernent toutefois plus précisément :

Voirie, environnement, espaces verts

Jean-Luc TANGRE, Alain LEGRAND et Francis POISSON,

Urbanisme	Catherine GSCHWIND et Michel PERRIN,
Assainissement	Alain LEGRAND et Jean-Luc TANGRE,
Travaux et Aménagements divers	Jean-Luc TANGRE, Alain LEGRAND et Francis POISSON,
Ordures ménagères	Christine LE FOLL et Michel PERRIN,
Finances	Francis POISSON et Michel PERRIN,
Scolarité, Jeunesse,	Aurélié CLERIN, Christine LE FOLL, Michel GONCALVES,
Animation, information, communication	Aurélié CLERIN, Patricia PIGEON,
Cimetière, et patrimoine	Patricia PIGEON, Christine LE FOLL,
Téléphone et communications électroniques	Michel GONCALVES,
Fluides, SDIS, transports	Joël TOURTE.

Correspondant défense : Alain LEGRAND

Commission de révision des listes électorales

- Présidente : Danielle POIRSON
- Délégué de la Sous-préfecture : Claude TALMON
- Délégué du tribunal de grande instance : Alain LEGRAND.

SUPPLEANCES DANS LES COMMISSIONS INTERNES DE LA CCPC

Madame POIRSON informe le Conseil que :

- Patricia LEMOINE a été élue présidente de la CCPC
- Les vice-présidents sont les suivants :

○ <i>Petite enfance – Logement</i>	Valérie POTTIEZ-HUSSON
○ <i>Transport – Accessibilité – Voirie.</i>	Monique BOURDIER
○ <i>Finances – Mutualisation.</i>	Jean-Louis VAUDESCAL
○ <i>Ordures Ménagères / Tri sélectif – Aire d'accueil des gens du voyage</i>	Valérie LYON
○ <i>Développement Economique – Aménagement numérique.</i>	Joël KLEMPOUZ
○ <i>Tourisme – Patrimoine – Culture.</i>	Christian VAVON
○ <i>Vie Associative – Jeunesse – Sport (roller – piscine)</i>	Luc PARFUS

Il y aura 9 commissions de travail.

Dans la mesure où les petites communes ne sont représentées que par deux délégués communautaires (le maire et le 1^{er} adjoint), le conseil municipal peut nommer d'autres conseillers municipaux qui pourront suppléer ces délégués dans les commissions de travail.

Le conseil municipal à l'unanimité désigne les conseillers municipaux qui intégreront les commissions thématiques communautaires suivantes, en tant que représentant suppléant :

- | | |
|---|-----------------------|
| ○ <i>Commission Aménagement du territoire - Urbanisme</i> | Michel PERRIN, |
| ○ <i>Commission Communication</i> | Patricia PIGEON, |
| ○ <i>Commission Petite Enfance – Logement</i> | Christine LE FOLL, |
| ○ <i>Commission Transport – Accessibilité – Voirie</i> | Joël TOURTE |
| ○ <i>Commission Finances – Mutualisation</i> | Michel PERRIN |
| ○ <i>Commission O.M / Tri sélectif – Aire d'accueil des gens du voyage</i> | Michel PERRIN |
| ○ <i>Commission Développement Economique – Emploi / insertion – Aménagement numérique</i> | Michel GONCALVES |
| ○ <i>Commission Tourisme – Patrimoine – Culture</i> | Patricia PIGEON |
| ○ <i>Commission Vie Associative – Jeunesse – Sport</i> | Aurélié CLERIN-FAGET. |

QUESTIONS DIVERSES

❖ PONT DE REZY

Le Conseil municipal à l'unanimité accepte de missionner le cabinet d'études ECERP afin qu'il étudie la solidité du pont de Rézy pour un montant TTC de 3 960 €

Danielle POIRSON informe le Conseil qu'elle a demandé l'avis de Christian JACOB. Ce dernier organise une réunion en présence de Madame la sous-préfète et des maires des communes concernées.

❖ **TRAVAUX DE VOIRIE**

Francis POISSON fait part de son entretien avec la Société WIAME, attributaire du marché public concernant les travaux de voirie.

❖ **FETE NATIONALE**

Si les travaux du parking le permettent le feu d'artifice devrait avoir lieu le 13 juillet après la retransmission en direct de la finale de la coupe du monde de football sur grand écran dans la salle DERVEAUX.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.